

# L'ARTICLE DU JOUR

## Jean-Claude Mailly entame son troisième mandat à la tête de FO

Liassons  
Sociales 22/02/2011

**J**ean-Claude Mailly, seul candidat à sa propre succession, a été réélu par le comité confédéral national, le 19 février, lors du 22<sup>e</sup> congrès de Force ouvrière (FO) à Montpellier, secrétaire général de la confédération, avec 5 829 voix sur un total de 5 898 (soit environ 98,8 %). La direction a vu son rapport d'activité, dressant le bilan de la direction depuis le congrès de Lille de 2007, approuvé par 97,27 % de voix, un taux quasi identique à celui du précédent congrès.

Malgré quelques échanges vifs, l'organisation, apparue soudée autour de son secrétaire général, a adopté cinq résolutions. Elles concernent le développement de FO, les questions de l'emploi, la protection sociale, le soutien des travailleurs tunisiens et égyptiens sans oublier la résolution générale.

### La nouvelle équipe confédérale

Rose Boutaric a été réélue trésorière de la troisième force syndicale française avec 5 800 voix sur 5 858, tandis qu'un seul changement a eu lieu dans la composition du bureau confédéral : comme prévu, Philippe Pihet, secrétaire général de l'union départementale du Rhône, remplace Bernard Devy, qui part à la retraite, dans ses fonctions de secrétaire général responsable des retraites du régime général, des retraites complémentaires, de la prévoyance sociale et de l'UCR (Union confédérale des retraités).

Le reste de l'équipe se compose toujours de :

– Michelle Biaggi, secrétaire confédérale, en charge du secteur organisation, des statuts, du travail temporaire,

de l'intérim, des femmes, des armées et des DOM-TOM ;

– Jean-Marc Bilquez, secrétaire confédéral, responsable de l'assurance maladie, des allocations familiales, du recouvrement, de la commission nationale de prévention des accidents du travail et maladies professionnelles, de la mutualité, de la prévention, de l'hygiène et de la sécurité ;

– Stéphane Lardy, secrétaire confédéral, en charge de l'emploi, de l'Unedic et de la formation professionnelle ;

– Marie-Alice Medeuf-Andrieu, secrétaire confédérale, responsable de la négociation collective, des comités d'entreprise, des comités de groupe et de l'égalité professionnelle ;

– Didier Porte, secrétaire confédéral, chargé du secteur juridique ;

– Pascal Pavageau, secrétaire confédéral, responsable de l'économie, du développement durable, du plan, de la réforme de l'État et de l'Afpa ;

– Andrée Thomas, secrétaire confédérale, en charge de l'immigration, de la CSI (Confédération syndicale internationale), du CES (Confédération européenne des syndicats), de l'Afoc (Association Force ouvrière des consommateurs) et du logement social ;

– René Valladon, secrétaire confédéral, responsable de la formation des militants, du développement, des jeunes, de l'économie sociale, des commissions de délimitation et des conflits ;

– Yves Veyrier, secrétaire confédéral, chargé du BIT (Bureau international du travail), du système multilatéral, des droits de l'homme, de la presse confédérale, du site Internet et de la communication.

### Le retour aux 37,5 années de cotisation comme horizon

Après avoir condamné l'attitude des autres centrales syndicales, coupables d'avoir servi, selon FO, « à accompagner la réforme des retraites », l'organisation a fait inscrire dans sa résolution protection sociale, une perspective de retour aux 37,5 années de cotisation et la revendication d'un droit à la retraite à 60 ans à taux plein. Le congrès exige ainsi l'abrogation de la loi du 9 novembre 2010 portant à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite. La troisième force syndicale française s'en est aussi prise à ceux qui promeuvent un système universel de retraite en points ou en comptes dits notionnels, une position défendue par la CFDT notamment.

À côté de cela, FO demande la suppression de Pôle emploi et un rétablissement de l'ANPE et des Assefic, le rétablissement de l'allocation équivalent retraite (AER), la pérennisation de l'AGFF (Association pour la gestion du fonds de financement de l'Agirc et de l'Arrco), la titularisation de tous les contractuels, l'abrogation de la réforme à venir de la médecine du travail, etc.

Le congrès a en outre voté un « plan de développement » de FO qui constitue, selon Jean-Claude Mailly, « une boîte à outils pour les trois ans à venir ». Ce plan s'appuie sur la « présence sur le terrain » et ouvre « l'accès aux mandats syndicaux aux femmes et aux jeunes adhérents ». « En matière de développement et de syndicalisation, faites péter les compteurs », a lancé Jean-Claude Mailly, soucieux que FO conserve sa représentativité nationale. ■

### SYNDICATS

FO table sur un retour du droit à la retraite à 60 ans à taux plein et la perspective du retour à 37,5 années de cotisation